

Résolu: De recevoir ledit rapport.

76.—(24004) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de M. J. O. Quenneville, au montant de \$272.20, pour déboursés faits par lui, pour déboucher son canal d'égout.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport sur les faits.

77.—(24994) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet du paiement d'une somme de \$11.33, à la Compagnie Findlay, pour prime sur une police d'assurance, affectant une propriété appartenant à la Ville dans le Parc Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme.

78.—(25063) Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de Madame A. Demers, pour une subvention de trois mois, du salaire de son mari.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver le dit rapport et d'informer Madame Demers que le Bureau regrette de ne pouvoir se rendre à sa demande.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

79.—(25097) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation "Ronald Minogue", contre la Cité de Montréal, pour accident, en payant au demandeur une somme de \$5,000, et à MM. Rainville & Rainville, une somme de \$142.40 de frais.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite réclamation comme ci-dessus, à même le Fonds de Réserve, pourvu que le demandeur donne à la Ville, quittance finale et complète, pour tous recours qu'il peut avoir, et dommages quelconques qu'il a pu subir jusqu'à présent, et qu'il subira dans l'avenir comme conséquence de l'accident dont il a été victime, le 3 mai 1912, le tout sans préjudice aux droits de la Cité.

80.—(24542) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'expropriation des immeubles requis, pour l'ouverture de la rue Denonville, quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que MM. D. T. Perrin et A. E. Hulse soient nommés pour agir comme commissaires dans ladite expropriation, sous la présidence de Son Honneur le Recorder Geoffrion, et que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

81.—Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, au sujet du paiement du salaire de M. Joseph de Guise, durant le temps de sa maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De demander au Président du Bureau des Estimateurs quel est le montant du salaire de M. de Guise, qui a été retenu.

82.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 29 courant, à 3 hrs p.m.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Resolved: That said report be received.

76.—(24004) Submitted a report from the Law Department, anent the claim of Mr. J. O. Quenneville, amounting to \$272.20 for disbursements made by him in order to clear his sewer.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer for a report upon the facts.

77.—(24994) Submitted a report from the City Treasurer, anent the payment of a sum of \$11.33 to the Findlay Company, for a premium on an insurance policy, affecting a property belonging to the City in Rosemont Park.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of the said sum be authorized.

78.—(25063) Submitted a report from the City Treasurer, stating that he cannot recommend the granting of Mrs. A. Demers' application for of a gratuity equal to three months' salary of her husband.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that Mrs. Demers be informed that the Board regret to be unable to comply with her request.

Commissioner McDonald left his seat.

79.—(25097) Submitted a report from the Law Department, recommending that Ronald Minogue's claim against the City of Montreal, for an accident, be settled by paying to the Plaintiff a sum of \$5,000 and to Messrs. Rainville & Rainville a sum of \$142.40 for costs.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the settlement of the said claim be authorized, as above, ex-Reserve Fund, provided Plaintiff shall give the City a complete and final discharge for any recourse he may have and for all damages which he has sustained up to the present time or which he may sustain in the future as a consequence of the accident which happened to him on the 3rd May 1912, the whole without prejudice to the City's rights.

80.—(24542) Submitted a report from the Law Department, anent the expropriation of the immovables required, for the opening of Denonville street, in Emard Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Messrs. D. P. Perrin and A. E. Hulse be appointed to act as commissioners in the said expropriation, under the chairmanship of His Honor Recorder Geoffrion, and that a report be made to Council accordingly.

81.—Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors anent the payment of Mr. Joseph de Guise's salary during his illness.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the Chairman of the Board of Assessors be asked what is the amount of Mr. de Guise's salary which has been retained.

82.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 29th instant, at 3 p.m.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *